

ARTICLES	Niveau 1	Plateau
1 – Composition Le championnat est composé	Poule de 6 équipes Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.	Plateaux de 2 à 3 équipes
2 – Associations sportives qualifiées	Equipes ayant participé à la journée d'OPEN ou repêchées par la commission technique	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	- U15F, U14F - U13F, U12F (certificat médical du médecin de famille). U11F INTERDIT	
4 – Ballon	TAILLE 6	
5 – Hauteur de panneau	3m05	
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m	
7 – Obligations sportives	Toutes les défenses de zone demi terrain sont INTERDITES . Jeu rapide en zone arrière¹ Pas de changement sur violation en zone arrière Chaque équipe engagée en championnat a obligation de participer aux journées de 3c3	
8 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min	Sur plateau à 2 équipes : match standard (idem niv1 et 2) Sur plateau à 3 équipes : 2 périodes de 8mn décomptées, 1 TM par mi-temps, intervalle de 2mn.
9 – Prolongations	En cas d'égalité, autant de prolongation de 4 minutes que nécessaire	Pas de prolongation
10 – Horaires des rencontres	Samedi 15H00	
11 – Système de l'épreuve	Rencontre en 5 contre 5 Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour la phase de championnat.	Plateau en 5 contre 5 Plateaux Chaque club doit organiser au moins un plateau sur la saison

¹ En cas de manquement constaté à ces obligations, l'entraîneur devra demander à l'arbitre de consigner les faits dans les réserves et de communiquer toutes vidéos à la Commission Technique du CD34.

ARTICLES	Niveau 1	Plateau	
	<p>Le classement de chacune des phases est arrêté à la date butoir de la phase. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle²), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>En absence de phase finale, l'attribution des titres sera déterminée par le dernier classement général valide (50% des matchs).</p> <p>Le classement du niveau sera disputé, après la phase initiale, sur une phase finale qui se déroule sur 1 weekends : Match chez le mieux classé 1^{er} vs 2^{ème}, 3^{ème} vs 4^{ème} et 5^{ème} vs 6^{ème} Finale ID CD30-CD34 entre les 2 équipes 1^{ères} après la phase finale.</p>		
12 – Chronomètre des tirs	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; display: inline-block;">GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE</div>		
13 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet. Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>	A la discrétion des clubs (feuille papier dument rempli ou utilisation e-marque). Les feuilles et résultats devront obligatoirement être remontés au comité dans les 72h.	
14 – Classement	Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».	Aucun classement	
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.		
16 – Statut des Techniciens			
17 - Arbitre	Désignation (sous réserve de disponibilité, sinon arbitres clubs)	Arbitres clubs	
18 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours		
19 – Salle	Classement : H1		
20 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		
21 – Type de licences autorisées	U15F		
	Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum	
	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, OCT ou AST	5
		Licence 0C ou 0C ASTCTC	Sans limite
		Licence ASP	0
Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)	Blanc : Sans limite		

² En cas d'indisponibilité de salle, la rencontre devra être reprogrammée avant la date prévue initialement au calendrier. Les cas exceptionnels seront traités par la CS de l'Hérault.